



LE MOT DU MAIRE

L'année 2022 arrive à sa fin ; une année encore difficile avec :

- le virus qui nous guette toujours,
- la canicule de cet été qui a été très éprouvante pour les organismes et surtout ceux des personnes âgées,
- les grands incendies de cet été en Gironde ont provoqué de l'inquiétude auprès de la population,
- une rentrée catastrophique avec la hausse des prix sur l'alimentation, les assurances, le carburant ainsi que sur les énergies.

Personne ne sait où cela va s'arrêter.

Après trois ans d'inactivité les associations communales ont repris doucement leurs manifestations ; cela nous a permis de nous changer les idées avec des moments conviviaux. Je les en remercie vivement et j'espère qu'elles pourront continuer en 2023.

Le PLUI avance et va être arrêté fin janvier 2023. Il va être présenté aux services de l'Etat et l'enquête publique dans les différentes communes va suivre. Vous serez informés des dates retenues via l'arrêté préfectoral qui paraîtra en son temps. Votre commune vous en informera bien sûr en temps et en heures.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter ses meilleurs vœux pour 2023.

Jean-Pierre Manseau

VŒUX DU MAIRE 2023

Pour débiter l'année 2023,
le Maire et son conseil municipal
convient l'ensemble
des habitants de la commune
autour d'un verre de l'amitié et
d'une galette des rois
le vendredi 6 janvier 2023 à 20h,
à la salle des fêtes.



REPAS DE NOS AINÉS

La municipalité est heureuse de vous
annoncer qu'elle a prévu de se retrouver
autour d'un moment des plus convivial.
Nos anciens sont priés de réserver le
dimanche 05 février 2023 à 12 h
pour un déjeuner

Nous ferons parvenir un bulletin
d'inscription aux personnes âgées de plus
de 60 ans ultérieurement



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre en l'honneur des soldats de la Première Guerre Mondiale a été célébrée à 11h. Le départ a été donné devant la Mairie



Les enfants de la commune ont pu porter et déposer une gerbe au pied du monument aux morts.



Les membres du conseil municipal entourés des enfants et du public étaient réunis autour du monument au mort.

Un discours rappelant l'importance du devoir de mémoire a été lu par Monsieur le Maire.



Puis, l'ensemble des personnes présentes a entonné la Marseillaise en l'honneur des soldats tombés au front.

LES INCENDIES DE L'ETE

Birac n'a pas non plus été épargné et c'est ainsi que le 18 juillet dernier en soirée un incendie s'est déclaré dans le quartier de Bijoux.

En attendant l'arrivée compliquée des pompiers du fait des grands incendies en Gironde, la population n'a pas hésité et s'est mobilisée dans un grand élan de solidarité pour éteindre le feu qui se propageait très vite du fait des conditions climatiques.



M. le Maire et la municipalité tiennent tout particulièrement à remercier tous les intervenants.

BORNES INCENDIE



Mise en place d'une borne d'irrigation qui servira pour l'incendie, à Belly :

Ces travaux ont été réalisés par les services des eaux du Bazadais en étroite collaboration avec les pompiers de Bazas et la commune de Birac. Cela permet de combler le faible débit de la borne située au carrefour de la route de Bijoux.

Réouverture de la borne d'irrigation au lieu dit Manivat :

Nous vous informons également de la réouverture de la borne d'irrigation de Manivat qui permettra de couvrir le secteur de « Sage/Manivat » qui ne l'était pas jusque-là .



Ces deux bornes ont été validées par les services compétents et sont désormais exploitables par le SDIS

SALLE DES FETES

La chambre-froide et la gazinière de la Salle des fêtes ont été remplacées. De même le sol de la « réserve » a bénéficié d'un ragréage.



« MAM » S'EN EST ALLEE

Le 24 novembre dernier, notre doyenne de 100 ans depuis le 16 juillet 2022 a tiré sa révérence.

Elle nous a quitté paisiblement dans son sommeil.

Ses obsèques ont été célébrées en la chapelle de Bijoux, lieu qu'elle a beaucoup aimé et dont elle a pris soin tout au long de sa vie avec sa famille.

Nous l'en remercions et présentons nos biens sincères condoléances à sa famille.



Thérèse Dupeyron est née à Birac le 16 juillet 1922.

Elle a vécu quelques années à Poussignac où sa maman tenait le Cercle.

Vers l'âge de 14 ans elle a été couturière apprentie chez Eliette Dulac, couturière reconnue à Sendets. Elle est toujours restée passionnée et a beaucoup fait de broderies et coutures pour ses petits-enfants notamment.

Lors d'une représentation de théâtre au cercle de Birac, Thérèse a rencontré son mari Pierre Reynes. Ils se sont mariés le 25 mai 1944 à Bijoux et y ont vécu quelques années pendant la seconde guerre mondiale.

Après la guerre elle est partie vivre dans la région de Bergerac, pendant 2 à 3 ans puis à Pécharmant où son mari travaillait dans le matériel avicole. Là elle était également près de son frère qui travaillait dans le BTP.

Après cet épisode, retour à Bijoux pour installer l'élevage de volaille où elle est restée jusqu'à son décès.

Son fils Patrick lui a donné un petit-fils Christophe qui lui a lui-même donné 2 arrière-petits-enfants Amélie et Victor.

Thérèse était une personne dynamique, qui a toujours eu la joie de vivre. Elle a toujours bien su le transmettre autour d'elle.

ÉTAT CIVIL

Notre commune a été affectée par le décès de :

M. Bernard BEZIADE le 26 juillet 2022

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille

PACS : Nous avons eu le plaisir de pacser Mr. DANJEAN Jean-Claude avec Mme CAILLETEAU Michelle le 16 juin 2022. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE :

- Monsieur et Madame DOMPIERRE Jim et Andréea au lieu-dit "PASTISSEY"
- Monsieur et Madame ROMEFORT David et Nathalie au lieu-dit Arment

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'association agréée des chasseurs, ACCA, informe les habitants de la commune de la reprise de battues officielles permettant de réguler la population des animaux sauvages.

En effet les sangliers notamment, de plus en plus nombreux, font d'énormes dégâts dans les propriétés de notre village.

TÉLÉTHON 2022

Le Téléthon n'ayant pas eu lieu cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'allocation de la somme de 300,00 Euros à l'organisation du Téléthon pour l'année 2022.

Hervé Mourlanne et Michelle Cailleateau qui étaient les correspondants de notre commune sont prêts à relancer cette manifestation des plus conviviales qui permettait de se retrouver lors d'une marche le matin et d'un repas le midi. Les volontaires qui voudraient bien les aider sont priés de les contacter au 06.76.95.24.26 pour Hervé et 06 84 95 57 76 pour Michelle. Nous les en remercions par avance.



RECENSEMENT

Comme vous le savez un recensement de la population est fait régulièrement.

C'est ainsi que nous annonçons aux habitants de Birac le prochain recensement qui se déroulera du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Nous remercions les habitants de bien vouloir réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur.

Madame Freche-Dubille Laetitia va prendre contact avec vous et se rendre à vos différents domiciles.

